

Suite à ses délibérations, la Réunion a approuvé le Programme d'échanges culturels et éducatifs entre les deux pays pour les années 1984, 1985 et 1986 dont le texte se trouve en Annexe II, les conditions générales de financement dudit Programme (Annexe III) et le Cahier de Travail Mexique-Québec, élaboré le 18 août 1983 (Annexe IV).

Il a été également convenu que la VIe. Rencontre Canada/Mexique sur les relations culturelles aura lieu en 1987 à Ottawa, à une date qui sera précisée par voie diplomatique.

Le présent procès-verbal comprend 4 annexes qui en font partie intégrante.

Fait à Mexico, en trois exemplaires originaux en espagnol, en anglais et en français, ayant tous trois la même validité, le trente mars mil neuf cent quatre vingt-quatre.

POUR LA DELEGATION MEXICAINE

POUR LA DELEGATION CANADIENNE

(Originale signé par)

(Originale signé par)

Mme Luz del Amo
Directrice générale des
Affaires Culturelles
Secrétariat d'Etat aux
Relations extérieures

M. Robert G. Clark
Conseiller
Ambassade du Canada
au Mexique